



**École Providence / J.-M.-Robert
Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0**

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement
Tenue le 7 février 2017**

Ouverture de l'assemblée à 18 h 15.

1. Ordre du jour et procès-verbal

1.1. Mot de bienvenue, présences et constatation du quorum

Monsieur Daniel Cooke souhaite la bienvenue à tous les membres.

<i>Présences</i>		<i>Absences</i>
Marie-Noël Carrier	Josée Cyr-Charlebois	
Valérie Charron	Diane Robillard	
Daniel Cooke	Sylvia Fowler	
Julie Leclair	Andréane Sabourin	
Isabelle Lefrançois	Annie Touchette	
Suzie Chartrand	Martine Poirier	
Marie-Élaine Rouleau		

Il y a quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour dans la section 7. Varia :

- 7.1 Commandite/publicité
- 7.2 Interpellation de personnel
- 7.3 Sécurité

Proposé par Annie Touchette.
Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CE-170207-1.2

1.3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 novembre 2017

Une nouvelle copie corrigée du procès-verbal est remise aux membres.
Il est demandé d'effectuer la correction du prénom de Madame Andréane Sabourin.

Proposé par Diane Robillard.
Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CE-170207-1.3



**École Providence / J.-M.-Robert
Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0**

2. Communication

2.1. Parole au public

Aucun public.

2.2. Correspondance

Aucune correspondance.

2.3. Mot du président

2.3.1. Orientation

Il est recommandé par la Fédération des comités de parents que le conseil d'établissement (CÉ) implique davantage les membres de la communauté. Il y a deux sièges de disponibles sur le CÉ, ces sièges sont souvent libres.

Il est précisé que les membres de la communauté n'ont pas le droit de vote au conseil d'établissement. Les représentants de la communauté ne sont pas membres du personnel.

Madame Thérèse Whissell serait intéressée à s'impliquer dès septembre 2017.

2.4. Mot du représentant au comité de parents

2.4.1. Invitation-conférence

Une conférence sur l'estime de soi aura lieu le 16 février 2017 à 19 h présentée par Madame Sarah Plourde.

2.5. Mot de la représentante de l'OPP

Les petits déjeuners vont de bon train.

Il y a un grand besoin de bénévole pour la bibliothèque scolaire de l'école Providence, lors du prochain envoi aux parents, un appel à tous sera fait. Madame Robillard permet que ses coordonnées soient transmises aux parents intéressés.

2.6. Mot du personnel enseignant

C'est la fin d'étape.

Les élèves du primaire de J.-M.-Robert ont fait une belle sortie de glissade sur tube.

Les élèves de Providence ont participé à certaines activités du Carnaval, d'autres ont dû être annulées puisqu'il faisait plus froid que -25°C.



École Providence / J.-M.-Robert Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0

Des modifications aux horaires d'éducation physique ont été faites afin de permettre aux élèves de bénéficier de plus longue sortie en ski de fond.

2.7. Mot de la direction

2.7.1. Bons coups

Un bon taux de participation et une belle implication du personnel et de la communauté ont été observés pour le souper spaghetti.

Cette semaine, c'est la semaine des enseignants. Un dîner sera offert à tous les enseignants de Providence et J.-M.-Robert le vendredi 10 février 2017.

3. Administration

Suivis budgétaires

3.1.1. Mesure 30170 (initiative d'établissement)

Un montant de 9431 \$ a été alloué à l'école Providence/J.-M.-Robert. Madame Julie Leclair explique les règles budgétaires reliées à cette mesure. Un comité se rencontrera prochainement afin de prendre des décisions sur l'utilisation de ce montant. La résolution sera annexée du procès-verbal.

Proposé par Monsieur Daniel Cooke et appuyé par Madame Diane Robillard.
Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CE-170207-1.3

3.1.2. Mesure 4

Un montant de 1371 \$ a été ajouté au budget destiné à soutenir les élèves en difficulté au secondaire. Un orthopédagogue rencontre certains élèves durant l'heure du dîner.

Une personne ressource est recherchée afin d'ajouter du soutien aux élèves en anglais.

3.1.3. Mesure 15560 (vitalité des petites communautés)

Une somme de 15 750 \$ nous est octroyée puisque le nombre d'élèves au secondaire est de moins de 60. Il s'agit d'un projet pilote « Plein art » pour tous les projets portant sur le plein air et les arts.



École Providence / J.-M.-Robert Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0

3.1.4. Francisation

Le budget alloué en début d'année a été utilisé en totalité pour offrir un service aux élèves ciblées. Un montant additionnel de 7 500 \$ a été octroyé pour poursuivre le service à l'élève.

3.2. Normes et modalités

Les élèves du 2^e et 3^e cycle du primaire (3,4,5 et 6^e année) doivent être évalués à chaque étape en français, en mathématique, en univers social et en sciences. Les normes et modalités seront modifiées afin de respecter ce critère. Les titulaires des groupes ciblés ajouteront les notes des élèves pour la première étape. Ces notes seront visibles sur le bulletin de la deuxième étape.

3.3. Taxes scolaires

Dans la région, un citoyen qui n'a pas d'enfants fréquentant une école primaire ou secondaire peut choisir de verser ses taxes scolaires à la commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) ayant un taux de taxation de 0.32 \$ ou à la Western Québec School Board ayant un taux de taxation de 0.17 \$.

Depuis le début de l'année, la CSCV a perdu près de 1 000 comptes de taxes, un chiffre nettement moins élevé que la Commission scolaire des Draveurs.

La CSCV songe à augmenter le taux de taxation à 0.35 \$ (montant maximum) afin de pallier la perte de revenus.

Il est proposé par Isabelle Lefrançois d'envoyer une motion de dénonciation des transferts de contribuables vers une autre commission scolaire au ministre de l'Éducation. Une copie conforme serait aussi envoyée aux députés québécois de la région de l'Outaouais, au président de la CSCV, aux commissaires de la CSCV, à la Fédération des comités de parents ainsi qu'à la Fédération des commissions scolaires.

3.4. Plan quinquennal

Il est estimé dans le plan quinquennal que les réfections suivantes seront effectuées :

En 2019 :

Immeuble J.-M.-Robert : le plancher du 2^e étage, les murs intérieurs et les infrastructures du terrain.

Immeuble Providence : les infrastructures du terrain, la chaufferie et les murs extérieurs.

En 2020 :

Immeuble J.-M.-Robert : la toiture et la chaufferie



École Providence / J.-M.-Robert Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0

3.5. Dons

Un don de 200 \$ a été remis par Madame Émilie Gagnon-Plouffe et Monsieur Benoit Goulet pour le club de ski.

Un don de 250 \$ a été remis par le comité de loisir de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix pour l'embellissement de la cour d'école.

La directrice, Julie Leclair, enverra des lettres de remerciement aux donateurs.

3.6. Hockey salon

La ligue de hockey salon du Vieux Moulin (de Providence) aimerait faire un tirage afin de financer différents éléments pour leur équipe (médailles, gravure sur le trophée et de l'équipement divers). Le prix du tirage serait un lapin de Pâques d'une valeur de 80 \$ et le coût des billets serait de 1 \$ chacun. Des démarches devront être effectuées auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour obtenir une licence de tirage.

Le conseil des commissaires de la CSCV a délégué le pouvoir d'autorisation de demande de tirage au conseil d'établissement de chaque école.

Monsieur Daniel Cooke effectuera les démarches.

Il est proposé par Madame Suzie Chartand que le conseil d'établissement autorise Monsieur Daniel Cooke à présenter une demande de licence de tirage à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour l'école Providence/J.-M.-Robert.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : CE-170207-3.6

Amendement, ajout du texte suivant à la résolution :

Le conseil d'établissement autorise également Monsieur Daniel Cooke à effectuer des démarches auprès d'imprimeurs afin d'obtenir des soumissions pour la production de billets de tirage conforme aux exigences de la Régie.

Adopté à l'unanimité

AMENDEMENT : CE-170207-3.6



École Providence / J.-M.-Robert
Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0

3.7. Forces Avenir

La candidature de l'élève persévérant est choisie, l'élève n'a pas encore été informé.

La candidature pour le personnel engagé a été retenue, il s'agit d'Isabelle Girard.

3.8. Embellissement cour d'école

La Maison Funéraire Shields Berthiaume a offert une paire de billets pour une partie de hockey des Canadiens de Montréal le 19 mars 2017 (d'une valeur de 368 \$) avec un transport en limousine (aller-retour) de Saint-André-Avellin au Centre Bell. Les élèves pourraient vendre des billets de tirage au coût de 2 \$ par billets, le gagnant serait l'élève ayant vendu le billet gagnant. La vente de billets serait sur une base volontaire. Une demande de licence de tirage devra être faite auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour ce tirage.

Il est proposé par Monsieur Daniel Cooke que le conseil d'établissement approuve qu'une demande soit faite auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la campagne de financement du projet *Embellissement de la cour d'école*.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : CE-170207-3.8

Amendement, changement de la formule de financement :

Étant donné que les démarches de demande à la Régie des alcools, des courses et des jeux sont longues, qu'il y a plusieurs règles à respecter, qu'un montant important des gains doit être remis à la Régie et que l'on dispose d'un court délai avant la partie de hockey, une autre solution est proposée.

Afin de ne pas perdre les billets et la chance d'amasser des fonds pour notre projet, il est proposé d'effectuer la campagne de financement de la façon suivante :

Chaque élève pourra amasser des dons auprès de leur entourage afin de se faire encourager à participer à la journée sportive du 10 mars prochain. Pour chaque tranche de 20 \$ amassé, un coupon de participation lui sera remis afin d'être éligible pour gagner la paire de billets pour la partie de hockey des Canadiens de Montréal au Centre Bell. La participation des élèves est facultative.

Proposé par Madame Julie Leclair.
Adoptée à l'unanimité

AMENDEMENT : CE-170207-3.8



École Providence / J.-M.-Robert Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0

4. Sorties

4.1. Activités diverses

Il est demandé que les demandes d'autorisation des activités soient uniquement envoyées par courriel aux membres et qu'une liste sommaire des différentes activités soumises au conseil d'établissement soit remise aux membres lors de la rencontre. Une liste des activités approuvées sera également ajoutée au procès-verbal.

4.1.1. Liste des activités approuvées

Nom de l'activité	Genre d'activité	Élèves concernés
Cirkazum (Martin Lefebvre)	Activité culturelle	École J.-M.-Robert
Katia Canciani (auteure)	Activité pédagogique	École Providence
Chiens de traineau	Activité pédagogique	École Providence
Dîner à la cabane à sucre	Activité pédagogique	Maternelle 4 ans
Festival du Film	Activité pédagogique	Préscolaire et 1 ^{er} cycle
Festival du Film	Activité pédagogique	2 ^e cycle
Générale du spectacle Providence	Activité culturelle	École Providence
Semaine de relâche BO ₂	Activité récréative	Secondaire 1 et 2
Bénévolat pour BO ₂	Activité communautaire	Secondaire 1 et 2
Randonnée en raquettes	Activité sportive	Secondaire 1 et 2
Marathon de ski de fond	Activité sportive	4 ^e année du primaire
Secondaire en spectacle	Activité culturelle	Secondaire 1 et 2
Festival du Film	Activité pédagogique	3 ^e cycle et secondaire
Pédagogique du 6 mars 2017	Activité culinaire	Service de garde

Il est proposé par Madame Diane Robillard d'approuver toutes les activités présentées au conseil d'établissement.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : CE-170207-4.1.1

4.1.2. Activités du service de garde (journées pédagogiques)

Il est proposé par Madame Annie Touchette d'autoriser le service de garde à demander des frais d'activités de 3 \$ maximum par enfants pour chacune des journées pédagogiques.

Les différentes activités seront présentées au CÉ.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : CE-170207-4.1.2



**École Providence / J.-M.-Robert
Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0**

5. Service de garde

5.1. Portrait de la situation

Il est proposé par Monsieur Daniel Cooke d'amender la résolution CE-101018-3.9 afin d'y ajouter « les non-payeurs du service de garde ».

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CE-161129-5.1

6. Pédagogie

6.1. Formation

Les nouveaux enseignants suivent une formation d'insertion professionnelle.

Un chantier d'harmonisation des pratiques d'évaluation a été mis sur pied pour tous les enseignants de 6^e année et du premier cycle du secondaire.

6.2. Vie pédagogique à l'école

En collaboration avec les services complémentaires, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les conseillers pédagogiques de la CSCV pour les sujets suivant :

- La lecture au secondaire.
- Les mathématiques au secondaire.
- La lecture en 1^{re} année du primaire.
- Une animation d'album jeunesse ciblant les élèves du préscolaire. L'année prochaine, les élèves du premier cycle du primaire seront ciblées.
- La numératie pour les élèves de maternelle.
- La manipulation mathématique pour les élèves du 3^e cycle du primaire.
- Une formation FAM (flexibilité, adaptation, modification) portant sur le travail auprès des élèves EHDA (élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage).

7. Varia

7.1. Commandite/publicité

Madame Andréane Sabourin a fait différentes recherches concernant la publicité et les commandites, la CSCV a une politique pour les commandites uniquement.

Madame Julie Leclair effectuera des vérifications relativement au partenariat avec ESTacade, la notion d'outils promotionnels et la Loi sur la protection du consommateur.



**École Providence / J.-M.-Robert
Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0**

7.2. Interpellation du personnel

L'utilisation du titre Monsieur/Madame devant le prénom de l'enseignant(e) a déjà été discutée par le corps professoral. Cette décision est un choix personnel.

7.3. Sécurité

Il faudra s'assurer de la sécurité des élèves lorsqu'ils s'entraînent pour le cross-country et l'athlétisme (course dans la rue entre les deux écoles).

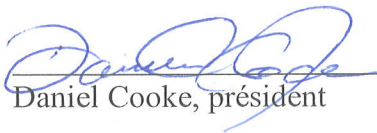
Il est demandé qu'une vérification soit faite concernant les bandes antidérapantes pour les escaliers.

8. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CÉ sera le 18 avril 2017 à 19h00.

9. Clôture de la rencontre

Il est proposé par Monsieur Daniel Cooke de lever la réunion à 20h13.


Daniel Cooke, président


Julie Leclair, directrice

